



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Appel à commentaires de la NHFPC sur l'ajout de paillettes d'or dans les alcools blancs](#) – L'or ne présente pas de risques pour la santé humaine

[Le marché chinois des aliments importés défini comme un véritable «chaos» selon la presse chinoise](#) – L'explosion des importations a engendré de nombreux problèmes

[Plus de 15 000 établissements étrangers déjà agréés en Chine](#) – Mesures prises par l'AQSIQ pour l'établissement du système de traçabilité chinois pour les aliments importés

[Amendement de la «Loi sur les semences»](#) – Le nombre de variétés des cultures agricoles majeures nécessitant une approbation pourrait être réduit à 5

[La douane de Canton a stoppé une contrebande de liqueurs et de vins importés](#) – Plus de 52 000 bouteilles d'une valeur totale de 400 millions de CNY sont concernées

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Un investissement chinois en Nouvelle-Zélande dans l'industrie laitière prendra fin prématurément](#) – En raison de soucis financiers causés par la mauvaise situation de la bourse chinoise

[Morinaga et Want Want s'unissent pour importer des poudres de lait infantile sur le marché chinois](#) – Regain d'intérêt pour le marché avec la fin de la politique de l'enfant unique

[La grande distribution cherche à se réinventer pour faire face aux géants du e-commerce](#) – A l'approche du 11 novembre, les tensions semblent vives entre les deux camps

[Renforcement des contrôles pour les importations de sucre alimentaire](#) – Des importateurs annulent leurs commandes par peur d'un durcissement de la position des autorités pour l'année 2016

[Les agrumes israéliens à nouveau autorisés à l'importation en Chine](#) – Les importations israéliennes peuvent désormais reprendre, après 3 ans de suspension des flux

[Le port spécial pour l'importation de viandes au Henan est opérationnel](#) – Les viandes fraîches australiennes arrivent directement à Zhengzhou

[COFCO multiplie les co-entreprises afin de développer sa branche COFCO Wine & Wine](#) – Il s'agit de la première joint-venture du groupe réunissant à la fois des acteurs chinois et étrangers

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[Les yaourts Yoplait désormais disponibles à Shanghai](#) – General Mills a lancé la production de yaourts en octobre

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Appel à commentaires de la NHFPC sur l'ajout de paillettes d'or dans les alcools blancs – L'or ne présente pas de danger pour la santé humaine

Récemment, la NHFPC a diffusé un appel à commentaires sur l'autorisation d'ajout de paillettes d'or dans de l'alcool blanc pour une quantité maximale autorisée de 20 mg/kg.

Selon Guangfeng RUAN, expert du China Food Information Center (CFIC), l'utilisation de l'or dans les produits alimentaires en tant qu'additif alimentaire n'est pas une nouveauté. En Union européenne, l'utilisation de l'or est autorisée dans les confiseries, les chocolats, les alcools dans des quantités appropriées selon les cas. En Australie et Nouvelle-Zélande, l'or est autorisé comme ornement des confiseries. En outre, l'or peut être utilisé dans les boissons alcoolisées et les boissons faiblement alcoolisées dans la limite de 100 mg/kg. En comparaison, la quantité maximale chinoise recommandée est bien moins élevée.

Monsieur RUAN Guangfeng a également précisé que la médecine moderne a déjà prouvé que l'or pur est une matière non toxique. Bien que l'or ne soit pas un élément nutritionnel, il est inoffensif pour l'être humain.

Thématique : Boissons alcoolisées – additifs

Date : le 27 octobre 2015

Source : http://epaper.jinghua.cn/html/2015-10/27/content_246432.htm (site internet du journal « Beijing Times »)

Le marché chinois des aliments importés défini comme un véritable «chaos» selon la presse chinoise – L'explosion des importations a engendré de nombreux problèmes

La demande chinoise en aliments importés continue de croître, et en 2014, la Chine a importé près de 50 milliards de dollars de nourriture, soit plus de 4 fois plus qu'il y a 10 ans. Ceci génère cependant de nombreux problèmes et rend les contrôles sur les produits importés difficiles, à tel point que le journal Jinghua n'hésite pas à parler de véritable «chaos».

Parmi les nombreux problèmes, le journal énumère les principaux :

- contrefaçons des matières premières chinoises ou en provenance de pays tiers, des packagings en langues étrangères ou copiant les marques étrangères
- absence d'étiquettes en chinois ou non-conformité de l'étiquetage en chinois
- DLC très courtes sur les produits distribués dans les supermarchés et opacité de l'information pour les consommateurs
- nombreux cas de non-conformités détectés par les CIQ, notamment des cas d'utilisation d'additifs interdits, des contaminations microbiennes et des teneurs élevées en substances interdites, qui représentent à eux trois, près de 50 % des non-conformités déclarées
- un flou juridique sur les droits des consommateurs, notamment pour les achats réalisés au travers du e-commerce transfrontalier par les personnes faisant des achats individuels à l'étranger pour ensuite les revendre en Chine (appelé Daigou 代购 en Chinois).

Thématique : Aliments importés – Non-conformités

Date: le 27 octobre 2015

Source: http://epaper.jinghua.cn/html/2015-10/27/content_246426.htm

Plus de 15 000 établissements étrangers déjà agréés en Chine – Mesures prises par l'AQSIQ pour l'établissement du système de traçabilité chinois pour les aliments importés

Lors d'une conférence de presse de l'AQSIQ en date du 29 octobre dernier, le Directeur Général du Département des aliments importés et exportés de l'AQSIQ a expliqué que, afin de répondre aux exigences de l'amendement de la «Loi sur la sécurité sanitaire», l'AQSIQ a établi, conformément aux pratiques internationales, un système strict et scientifique d'inspection et de contrôle du processus global d'importation et d'exportation des aliments, ainsi qu'un système complet de lois et réglementations sur la sécurité sanitaire. Ainsi de nouvelles réglementations d'application telles que la «Méthode de gestion pour l'évaluation du système de la sécurité sanitaire des pays ou régions exportateurs des produits alimentaires», la «Méthode de gestion sur la classification des ports pour l'importation des produits alimentaires» etc ont été publiées.

De 2010 à nos jours, l'AQSIQ a réalisé des évaluations sur le système de sécurité sanitaire pour 62 types de produits alimentaires étrangers provenant de 61 pays et autorisé l'accès au marché chinois pour 14 types de produits alimentaires en provenance de 25 pays ou régions étrangers. A septembre 2015, 15 114 producteurs étrangers ont obtenu l'agrément pour l'exportation en Chine et 96 983 exportateurs étrangers se sont enregistrés sur le site internet de l'AQSIQ. De plus, l'AQSIQ a établi un système de liste noire des opérateurs de produits alimentaires. Jusqu'à septembre 2015, 57 opérateurs chinois ou étrangers ont été listés sur la liste noire des opérateurs nécessitant des

mesures de contrôle plus strictes. Depuis le 1^{er} octobre 2015, la plateforme d'enregistrement pour l'importation et la distribution des aliments importés a été officiellement mise en application. Les importateurs ont depuis cette date l'obligation d'y saisir les informations sur l'importation et la distribution des produits alimentaires qu'ils importent.

Thématique : Sécurité sanitaire – Traçabilité

Date : le 29 octobre 2015

Source : <http://www.chinanews.com/cj/2015/10-29/7596527.shtml>

Amendement de la «Loi sur les semences» – *Le nombre de variétés des cultures agricoles majeures nécessitant une approbation pourrait être réduit à 5*

Les conclusions de l'examen de la version provisoire de l'Amendement de la Loi sur les semences ont été soumises, lors de la 17^{ème} session de la réunion de la 12^{ème} Commission permanente de l'Assemblée Populaire du 30 octobre. Selon ce rapport, il a été recommandé de réduire à 5, le nombre de cultures agricoles majeures nécessitant une approbation. De plus, des propositions sur le perfectionnement des critères d'approbation et sur le renforcement d'inspection lors du travail de l'approbation des espèces etc. ont été incluses.

Ci-dessous l'essentiel des modifications proposées :

- conserver le système d'approbation pour les espèces de cultures agricoles majeures tout en réduisant leur nombre à 5: riz, blé, maïs, coton, soja (contre actuellement 28 au total nécessitant une approbation y compris celles requises au niveau national et provincial);
- perfectionner les critères d'approbation des espèces : l'approbation des espèces doit pouvoir faciliter l'augmentation de la production, de la qualité et de la résistance des espèces, faciliter la promotion des espèces les mieux adaptées au marché et à la consommation quotidienne ;
- renforcer l'inspection lors de l'approbation des espèces : renforcement de la traçabilité pour les dossiers et publication des résultats pour l'approbation des espèces, ajout de responsabilité législative des membres de la Commission de l'approbation des espèces ;
- les autorités compétentes provinciales de l'agriculture et de la sylviculture doivent mieux se coordonner pour favoriser la sélection et la promotion des espèces de qualité.

Thématique : Loi sur les semences – Amendement

Date : le 30 octobre 2015

Source : <http://news.sohu.com/20151030/n424747871.shtml>

La douane de Canton a stoppé une contrebande de liqueurs et de vins importés – *Plus de 52 000 bouteilles d'une valeur totale de 400 millions de CNY sont concernées*

La douane de Canton a déclaré avoir démantelé un réseau de contrebande d'alcools importés. Plus de 52 000 bouteilles de vins et spiritueux importés – dont des XO et VSOP Louis Royer – ont été stoppés à Canton et Shenzhen car elles n'avaient pas été déclarées auprès des douanes. Les escrocs déclaraient seulement la moitié des produits importés, et à un prix inférieur de 30% à leur prix réel, afin de diminuer le poids des taxes.

Thématique : Boissons alcoolisées – Contrebande

Date : le 29 octobre 2015

Source : <http://www.cqn.com.cn/news/minsheng/msrd/1090136.html>

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Un investissement chinois en Nouvelle-Zélande dans l'industrie laitière prendra fin prématurément – *En raison de soucis financiers causés par la mauvaise situation de la bourse chinoise*

En mai dernier, le fonds d'investissement chinois HeRun Investment s'était engagé à co-investir, avec 3 groupes laitiers néo-zélandais, dans un projet de construction d'usines de transformation à Otorohanga (Nouvelle-Zélande) afin de produire des poudres de lait infantile et autres produits laitiers transformés. HeRun Investment s'était engagé sur un investissement de 80 millions de NZD, soit 70% des fonds nécessaires au projet. Le fonds d'investissement vient cependant de se retirer du projet, déclarant être trop impacté par la crise boursière chinoise et confirmant rencontrer des soucis financiers. Le groupe a déclaré mettre temporairement fin à ses activités offshore.

Thématique : Nouvelle-Zélande – Investissement chinois

Date : le 23 octobre 2015

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_gjny/2015-10-23/162785.chtml

Morinaga et Want Want s'unissent pour importer des poudres de lait infantile sur le marché chinois – *Regain d'intérêt pour le marché avec la fin de la politique de l'enfant unique*

Le japonais Morinaga Milk Industry Co. Ltd et le taïwanais Want Want viennent de créer une joint-venture à Shanghai pour importer de la poudre de lait Morinaga. Celle-ci démarrera son activité début 2016. Les poudres de lait japonaises sont très appréciées par les consommateurs chinois en raison de leurs images de produits sûrs. Morinaga s'était déjà implanté en Chine en 2011 mais avait été durement touché par l'accident de Fukushima, qui a entraîné une réduction drastique des importations chinoises des produits de la région.

Avec la fin de la politique de l'enfant unique pour tous les couples chinois, décidée il y a peu, les ventes de lait en poudre pourraient repartir dans les années à venir.

Thématique : Produits laitiers – Joint-venture

Date : le 24 octobre 2015

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2015-10-24/162781.shtml

La grande distribution cherche à se réinventer pour faire face aux géants du e-commerce – *A l'approche du 11 novembre, les tensions semblent vives entre les deux camps*

La grande distribution a bien du mal à faire face à l'essor du e-commerce en Chine. Les acteurs traditionnels cherchent des relais de croissance en développant leurs propres stratégies online ou en s'associant avec des acteurs de la vente en ligne.

Wal-Mart a ainsi développé différentes plateformes et a racheté le site Yihaodian, alors que Carrefour qui a récemment créé son site de ventes en ligne, réorganise ses centres logistiques et se lance peu à peu dans l'ouverture de « *convenient stores* ». Certains experts du secteur considèrent d'ailleurs que le développement des commerces de proximité comme une des meilleures stratégies à adopter pour les chaînes de la grande distribution.

La situation semble cependant tendue entre les acteurs traditionnels et ceux du e-commerce. 17 enseignes ont ainsi annoncé une guerre des prix durant la « fête des célibataires » (le 11 novembre), devenue au fil des années une véritable fête du e-commerce. A cette date, les acteurs de la vente en ligne proposent des prix défiants toute concurrence et réalisent ainsi des ventes exceptionnelles (plus de 9 milliards de dollars pour Alibaba en 2014).

Thématique : Grande distribution – E-commerce

Date : le 26 octobre 2015

Source : <http://shipin.people.com.cn/n/2015/1026/c85914-27740093.html>

Renforcement des contrôles pour les importations de sucre alimentaire – *Des importateurs annulent leurs commandes par peur d'un durcissement de la position des autorités pour l'année 2016*

6 commandes de sucre alimentaire pour l'année 2016 auraient été annulées au dernier moment par des importateurs chinois. Ceux-ci pensent en effet qu'il sera plus difficile d'obtenir des licences d'importation en 2016 car le gouvernement souhaite contrôler le boom des importations. Depuis novembre 2014, celui-ci exige que tout importateur obtienne une licence d'importation et communique les quantités importées « hors quota », afin de mieux contrôler les importations et de protéger les producteurs locaux, très affectés par la concurrence internationale. Durant les 9 premiers mois de cette année, les importations chinoises de sucre alimentaire ont atteint 3,79 millions de tonnes, en augmentation de 55% par rapport à la même période de l'année précédente. Selon l'association chinoise du sucre, les importateurs chinois peuvent gagner jusqu'à 1000 CNY par tonne de sucre importé.

Les quantités concernées par l'annulation de commande sont négligeables, mais la situation pourrait s'aggraver dans les prochains mois. Les stocks sont en effet importants, notamment dans les entrepôts situés en zones franches, car certains acheteurs attendent d'obtenir la licence pour l'année 2016 avant de faire passer leurs produits à la douane. A ce jour, il est difficile de savoir si le gouvernement va autoriser la construction d'autres entrepôts de stockage pour le sucre dans les zones franches.

Thématique : Renforcement des contrôles – Sucre

Date : le 27 octobre 2015

Source : <http://news.static.gsmn.cn/201510/27/190.000016.2C8F.html>

Les agrumes israéliens à nouveau autorisés à l'importation en Chine – Les importations peuvent désormais reprendre, après 3 ans de suspension des flux

En 2012, suite à la détection de "*Phytophthora syringae* (Berk.) Kleb." dans des agrumes importés d'Israël, l'AQSIQ avait demandé aux différents bureaux des CIQ de suspendre le traitement des demandes de déclaration douanière pour les pamplemousses, pomelos, oranges, mandarines et citrons en provenance d'Israël. Le 25 octobre 2015, l'AQSIQ a publié sur son site internet la liste des vergers et des usines d'emballage israéliens agréés, entérinant ainsi la réouverture du marché chinois pour les agrumes israéliens. D'après Sandra Greif, de la société israélienne MTEX (Mehadrin Tnuport Export), avant l'embargo de 2012, les exportations de sa société vers la Chine étaient d'environ 200 conteneurs. La variété la plus vendue en Chine était le pamplemousse Sunrise. Le groupe a de plus annoncé le lancement d'autres variétés sur le marché chinois.

Thématique : Fruits – Accès au marché chinois

Date : le 27 octobre 2015

Source : www.chinafruitportal.com

Le port spécial pour l'importation de viandes au Henan est opérationnel – Les viandes fraîches australiennes arrivent directement à Zhengzhou

Le 26 octobre, environ 3 tonnes de viandes bovines australiennes sont arrivées directement au port de Zhengzhou par voie aérienne. C'est la première importation directe de la province depuis que son port sec a obtenu l'autorisation pour l'importation des produits carnés. L'importateur est Xin'ao (Beijing) Import Export Co., Ltd. La première commande représente environ 150 tonnes.

Le port spécial dédié à l'importation de viandes au Henan comprend deux parcs d'inspection (Zhengzhou et Luohe) qui sont autorisés à l'importation de viandes depuis le 6 septembre. Actuellement, les opérateurs des deux parcs d'inspection ont développé des accords de coopération avec Shanghai, Zhongpin, Beijing Xin'ao etc., avec un projet d'importation de viandes depuis 23 pays dans le monde, y compris les viandes de bœuf et de mouton australiennes, viandes de porc des Etats-Unis et du Danemark, de viandes de volailles des Etats-Unis, du Brésil, etc.

Par le passé, la province du Henan importait des viandes via les ports de Shanghai, Qingdao, Tianjin etc. Depuis le démarrage du port au Henan, les produits carnés importés peuvent arriver directement à Zhangzhou et Luohe, ce qui permet de réduire largement les coûts de revient. Après transformation sur place, les produits finaux peuvent arriver dans environ 6000 sites de vente en huit heures.

Le Henan est une province importante pour l'élevage ainsi que pour la production, la transformation et la distribution des produits carnés en Chine.

Thématique : Produits carnés – Importation

Date : le 27 octobre 2015

Source : <http://news.dahe.cn/2015/10-27/105874759.html>

COFCO multiplie les co-entreprises afin de développer sa branche COFCO Wine & Wine – Il s'agit de la première joint-venture du groupe réunissant à la fois des acteurs chinois et étrangers

Le 27 octobre 2015, COFCO a inauguré une forme de joint-venture inédite pour l'entreprise, puisqu'elle concerne à la fois une entreprise étrangère (le négociant français Schroder & Schyler), des entreprises locales (13 distributeurs de vins basés à Tianjin) et sa filiale COFCO Wine & Wine. A noter que le groupe d'État était jusque-là réticent à monter ce genre de joint-venture. COFCO, tout comme Changyu, Jinfeng Wine, Yanghe, cherche à développer sa branche d'importation des vins, alors que les importations ont crû de près de 28% au premier trimestre 2015.

Une deuxième joint-venture a par ailleurs été annoncée le lendemain, entre COFCO et Jingzhi Liquor, fabricant d'alcool blanc chinois. Cela met en exergue la stratégie actuelle de rapprochement entre COFCO et les acteurs de l'industrie des alcools blancs chinois, COFCO voulant profiter de leurs puissants réseaux de distribution.

Thématique : Boissons alcoolisées – Joint-ventures

Date : le 28 octobre 2015

Source : <http://www.yicai.com/news/2015/10/4703773.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

Les yaourts Yoplait désormais disponibles à Shanghai – *General Mills a lancé la production de yaourts en octobre*

L'usine Yoplait de Kunshan (province de Jiangxi) a été inaugurée le 15 octobre 2015. General Mills et Yoplait ont investi près de 720 millions de dollars dans le projet. General Mills estime que les ventes atteindront environ 1,5 milliards de CNY annuels, une fois l'usine pleinement opérationnelle. Les yaourts ont déjà été lancés sur le marché shanghaien.

Thématique : Produits laitiers – Coopération

Date : le 23 octobre 2015

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2015-10-23/162780.shtml

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CFIC	China Food Information Center
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CNY	Chinese Yuan (devise chinoise)
COFCO	China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation
DLC	Date limite de consommation
MTEX	Meharin Tnuport Export
NHFPC	National Health and Family Planning Commission
NZD	New Zealand Dollar

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Gao Xing – Prospectrice agrotech bureau de Shenzhen
Ying LI – Chargée de développement - réglementaire
Laure Elsaesser - Conseiller export agrotech bureau de Pékin
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : **Véronique Looten** - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

© 2015 – Business France

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.